

LE SITE ARKOLIA-ENERGIES-FINANCEMENT.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les énergies renouvelables. Il s'agit d'un nouveau site frauduleux dans ce domaine. Il a été usuré le nom d'une société qui propose effectivement ce type de produits. Il a été ajouté "financement" au nom du VRAI SITE. Ce rayon du supermarché contient beaucoup de sites frauduleux. Suivez nos conseils ! Le site a 4 mois d'existence à la date de nos recherches....

Le site [arkolia-energies-financement.com](https://www.arkolia-energies-financement.com)

Il a été créé le 24/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/arkolia-energies-financement.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 04 83 43 77 37

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Nous publions le lien vers nos recherches :

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-cve-investissement-epargne-com-service-conformite-fr-cve-investisseurs-com/>

Il s'inscrit dans une série intéressante :

db-supportprivateservices.com	04 83 43 44 10
lpcalltwo.com - blh conseil	04 83 43 60 30
arkolia-energies-financement.com	04 83 43 77 37
cve-investissement-epargne.com	04 83 43 77 37
service-client-ingdiba-ag.com	04 83 43 88 58

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Quentin BONNAUD

Les produits

Il est proposé d'ouvrir un livret basé sur ce produit rémunéré à 3,99 %

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR23 1744 8000 01P0 MJHW 6FXH P59

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE SOCIÉTÉ. Nous publions le lien vers le vrai site

<https://arkolia-energies.com/>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous

arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

